

La couleur porte une signification sociale et culturelle

Ce n'est pas qu'une question de goût

Du rouge écarlate, du bleu cobalt ou du vert pomme... Depuis quelques années, la fantaisie des propriétaires et des architectes semble ne plus avoir de limites, sous prétexte de liberté. Or la mise en couleur d'un édifice n'est pas qu'une simple question de goût. Elle relève de quelques principes, malheureusement souvent oubliés.

Eric Teysseire,
ancien conservateur des
monuments et sites du
canton de Vaud

La couleur n'est pas neutre. Elle est socialement et culturellement connotée en fonction de l'objet sur lequel elle s'applique. Auriez-vous envie d'un appareil photographique réflex jaune? D'une Ferrari vert anglais? D'un complet-veston rose? Aimeriez-vous trouver dans votre assiette du poisson artificiellement coloré en bleu (si, si, c'est possible)? Probablement pas.

Or, depuis quelques décennies, la couleur réinvestit nos villes et nos villages. Consultez des photographies prises dans nos villes dans les années 70, le blanc, le beige et le gris clair y règnent en maître, ponctués de quelques rares taches pastel. Les premiers roses soutenus et des jaunes vifs apparaissent dès les années 80. Puis le mouvement s'accélère et le XXI^e siècle naissant voit fleurir le rouge écarlate, le bleu cobalt et le vert pomme. La fantaisie des propriétaires, des architectes et des peintres semble ne plus avoir de limites, sous prétexte de liberté de goût et de gaieté des couleurs.

En milieu nouvellement urbanisé, fort bien. En milieu traditionnel, c'est une autre affaire. La Charte de Venise ne prescrit-elle pas que «lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits»?

Trois principes

Loin de n'être qu'une simple question de goût, la mise en couleur d'un édifice relève dès lors

de quelques principes, malheureusement en général ignorés – ou plus exactement oubliés – des professionnels, des autorités et du public. En premier lieu, les couleurs de l'architecture dépendent d'abord des matériaux utilisés localement. Qu'on pense au granit gris dont est fait St-Malo, à la chaux blanche recouvrant les maisons des îles grecques, à la terre de Sienne qui colore toute la Toscane et, plus près de chez nous, au gris-vert de la molasse de Berne ou au rouge du grès des Vosges utilisé à Bâle. La pierre d'Hauterive ne fait-elle pas même dire de Neuchâtel qu'il est «taillée dans une motte de beurre»? En outre, dans nos régions, du Moyen-Age jusqu'au XIX^e siècle, le blanc de la chaux grasse – le seul liant connu jusqu'à l'arrivée des ciments – constitue la couleur presque unique des enduits des façades. C'est que les pigments coûtent chers et qu'on n'y a recours que rarement. En dehors du cadre alpin, soumis à d'autres traditions, le bois est protégé par une peinture. Le gris clair domine sur les avant-toits, le vert est appliqué sur l'immense majorité des volets et enfin le blanc ou le gris clair – des couleurs destinées à atténuer les chocs thermiques dus au soleil – protègent les menuiseries des fenêtres. Façades blanches, encadrements gris et volets verts décorent dès lors plus des trois quarts du parc immobilier d'avant le XX^e siècle.

Le second principe veut que l'on ait presque toujours appliqué un décor sur les immeubles. Celui-ci pouvait aller d'une simple couche de peinture uniforme sur un immeuble modeste, à un dessin très élaboré comportant un fond de



Des couleurs... pétantes: en milieu nouvellement urbanisé, fort bien. En milieu traditionnel, c'est une autre affaire. (photos section des monuments et sites, VD)

Knallige Farben: In Neubaugebieten mag dies angehen, aber in traditionell geprägten Quartieren sieht die Sache etwas anders aus. (Bilder Section des monuments et sites, VD)



Les couleurs de l'architecture dépendent d'abord des matériaux utilisés localement: la ville de Neuchâtel – ici la place Pury – est dominée par la pierre d'Hauterive (à gauche). Grès des Vosges rouge à Bâle (à droite).
(photos Ps)

Die Farbe der Gebäude hängt in erster Linie von den örtlich verwendeten Materialien ab: Die Stadt Neuenburg – hier die Place Pury – ist geprägt vom gelblichen Hauterive-Stein (links). Roter Vogesensandstein in Basel (rechts).
(Bilder SHS)

façade et des éléments structurants de type encadrements, chaînes d'angle, cordons, etc. sur un immeuble plus prestigieux. Dans certains cas, c'est même un faux appareil de pierres de taille régulier qui recouvrait le vrai appareil de construction irrégulier. Ces décors avaient en effet pour but soit de régulariser l'apparence d'un immeuble, par exemple lorsque celui-ci était construit avec des éléments hétérogènes, soit d'imiter des matériaux nobles que l'on n'avait pas les moyens de s'offrir, comme par exemple le marbre au lieu de la molasse.

Enfin, la troisième règle tient à l'économie des moyens utilisés, qui voit, surtout en milieu contigu, les décors limités aux façades principales, celles qui se présentent à la rue, tandis que les murs pignons ne sont jamais revêtus de décors peints mais laissés bruts, de même que les cheminées (qui aurait l'idée de peindre le pot d'échappement de sa voiture de la même couleur que la carrosserie?).

La notion de terroir

A ces trois règles de base s'ajoute le fait que les couleurs disponibles se situaient autrefois pour des raisons techniques et financières dans une gamme assez limitée: blanc, ocre jaunes et ocre roses et enfin, quoi que plus rarement,

noir (ou plus exactement les différents tons de gris). Le bleu et le vert (soit pour des raisons de coût, soit pour des motifs de stabilité dans le temps) étaient réservés aux intérieurs des édifices d'exception (voûtes d'églises, peintures murales, etc.). De plus, les ocre utilisés à l'extérieur restaient confinés à des nuances claires, la couleur «saturant» avec les peintures à la chaux à un certain niveau d'intensité, quelle que soit la quantité de pigment utilisée en trop.

Il résulte de ces quelques règles une architecture dans laquelle la couleur tient une place bien précise, facilement identifiable pour qui prend la peine d'observer le patrimoine bâti environnant. En cas de doute, les services cantonaux des monuments sont là pour renseigner le public sur les couleurs en usage dans les régions de la Suisse et pour aider les propriétaires et leurs architectes à faire les bons choix. L'architecture constitue l'essentiel du caractère de nos ensembles construits et de nos sites. Il est curieux que la notion de terroir soit aussi largement admise dans des domaines tels que la viticulture ou la fromagerie et que, quand il s'agit de patrimoine bâti, elle soit aussi peu prise en compte. Respecter le caractère de notre environnement bâti, c'est pourtant aussi respecter notre identité.